



# La Disette



Le journal de la section  
DISI RHONE-ALPES AUVERGNE BOURGOGNE

N° 50

DISETTE : Manque de ce qui est nécessaire à la vie et, en particulier, manque de vivres, pénurie.

Nov 2019

## La règle, c'est la règle !

C'était le dernier CHS-CT du mandat. De nouvelles élections vont donner une nouvelle représentation des forces syndicales en présence dans la nouvelle DISI Rhône-Alpes Auvergne Bourgogne. Le CHS-CT du 5 novembre dernier s'est tenu en seconde convocation, la première étant quasi unanimement boycottée parce que la direction avait omis de convoquer à titre d'expert, les membres du CHS de feu la DISI Pays du Centre, phagocytée par la réorganisation voulue par la DGFIP.

Et quand on écrit « omis », on est gentil. Parce que le GT Informatique du 27 septembre 2018, qui tranche toujours, et unilatéralement, ces grandes questions, précisait dans la fiche n°4 les règles transitoires de convocation des membres de l'instance. Résultat : un syndicat n'a pas été présent, alors que son siège résulte d'élections, et qu'un texte prévoyait sa présence.

On a rappelé tout cela d'emblée dans une déclaration liminaire minimaliste, pleinement à l'image du dialogue social en vigueur depuis un certain temps déjà. On a rappelé aussi le peu de place laissé à l'humain dans les annonces de fermeture de services (ADO à Nevers et Clermont, AT ordonnateur à Clermont, menaces sur l'édition). Et la vague de fond ne s'arrête pas aux services : à peine réorganisées, les DISI commencent le dépeçage, le premier ESI rayé de la carte sera Ajaccio... Même les drames ultimes d'agents en très grande difficulté n'émeuvent pas le directeur général, au point de refuser de participer à la minute de silence réclamée par les organisations syndicales.

C'est donc dans cette sympathique ambiance qu'on discute. Là aussi, même localement, le terme « discuter » est légèrement galvaudé : on a parfois du mal à croire qu'on utilise un langage commun. Le débat sur les conclusions du groupe de travail RPS (Risques Psycho-Sociaux) est symptomatique : la direction se montre très engagée et volontariste pour mettre en place des dispositifs de lutte contre ces risques, mais absolument rien sur les faits qui génèrent le risque lui-même. Et ce n'est pas faute pour nous de le rappeler. Ou comment elle se satisfait de poser des emplâtres sur une jambe de bois.

Symptomatique également la manière dont la hiérarchie se joue de certains engagements. A Meyzieu, le chef de l'ESI, devant un pic de charge, a sciemment demandé aux personnels de travailler en mono-opérateur sur les chaînes d'impression bien au-delà des quotas fixés, en précisant que « c'était les ordres »... qui n'ont semble t'il jamais été donnés, dicit le directeur. Cela fait franchement désordre.

Bref, 7h30 de réunion, à rester vigilant, à écouter patiemment d'interminables monologues se voulant rassurants et un rien paternaliste, c'est long, très long. On se demande bien ce qui va se passer quand CT et CHS seront regroupés en une seule instance...

**Journal d'information des Finances Publiques - CGT Finances Publiques**

✉ [cgt.disi-rhone-alpes-est-bourgogne@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.disi-rhone-alpes-est-bourgogne@dgfip.finances.gouv.fr)

Site internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/691/> Twitter : @CGTdisiRaab

## **Ce qui ressort du CHS-CT du 5 novembre**

Au delà des traditionnelles joutes sur les grands sujets liés à nos missions et nos emplois, qu'il faut sans cesse défendre, il est quand même ressorti des choses de ce CHS.

Concernant le budget, il reste un peu de fonds à dépenser, notamment pour financer une action de prévention des risques psycho-sociaux (RPS). Cette opération a fait suite aux travaux et conclusions menés par un groupe de travail réunissant les personnels de tous les ESI de la nouvelle DISI. Un mail a été envoyé à chaque agent pour qu'ils puissent s'inscrire et participer à cette action qui se déroulera à Clermont-Ferrand. On vous incite avec insistance à y participer. Une information plus globale sur les RPS a été élaborée sous forme d'affichage ou de dépliant et sera bientôt disponible, personnalisée pour chaque ESI.

Dans cette problématique, la CGT a fait part au CHS de la perte de sens de leur travail exprimée par les agents des services généraux et l'antenne de la Disi à Clermont, relatant l'hyper-centralisation du siège lyonnais de la DISI. Le directeur, dans un long monologue, a défendu son organisation : 2 sièges. Il est parfaitement évident qu'un jour, l'un des 2 sera supprimé... Cela nous rappelle plein de choses.

Après, un petit point sur la prévention du risque amiante, qui de toute façon, n'existe pas chez nous. Puis un autre sur les mesures de volume sonore supporté par les agents de l'ESI de Meyzieu tout au long de leurs journées, qui sont notées par un prestataire comme inférieures à la norme. 80 décibels toute une journée, c'est effrayant ! Il a été rappelé alors toute l'importance des équipements de protection individuelle (EPI), et de la difficulté de les supporter toute la journée.

On parle ensuite de la fermeture de l'ADO de Nevers, et des crispations que cela entraîne dans le service, alors qu'on vient juste de parler des troubles RPS... Si tout le monde semble recasé à Nevers, la fermeture de l'ADO de Clermont en 2020, puis la possible fermeture de l'éditique de Clermont repose encore et toujours les mêmes questions de reclassement au sein de l'ESI. Complicé pour les personnels techniques d'être affectés sur des emplois qualifiés informatiques... On est bien là dans les causes des troubles RPS qu'on prétend vouloir solutionner !

On a évoqué aussi le problème récurrent du chauffage sur le site de Lyon. La préfecture a choisi de remplacer l'ancien prestataire qui donnait globalement satisfaction par un autre, qui n'a pas la même réputation et l'a par ailleurs justifié au moment remettre la chaudière en marche.

La direction s'est engagée à faire respecter les engagements en matière d'emploi du mode « mono-opérateur », puisque visiblement, le chef d'ESI de Meyzieu, comme ça lui arrive de temps en temps, a pris quelques libertés avec les textes, lui qui exige un respect scrupuleux du règlement quand il s'agit de congés ou d'activité syndicale.

Enfin, la CGT a évoqué la rigidité du calendrier des jours de télétravail, les agents souhaitant pouvoir déplacer ces jours en raison d'événements plus ou moins exceptionnels comme les chutes de neige, les pics de pollution ou autres. Le directeur a concédé qu'il fallait être plus souple, et que dans les cas exceptionnels comme ceux cités, il devait être possible de s'adapter. Nous allons donc être attentif, pour les prochains mois, de la mise en œuvre de cette volonté, et demandons aux agents qui essuieraient des refus, de venir nous les signaler.

## **Du 18 au 21 novembre, on vote... pour la CGT**

Parce que nous défendons quotidiennement nos droits en toute indépendance (si si)

Parce que nous sommes force de proposition, et que nous en avons beaucoup pour développer un vrai «service public» qui n'exclut pas

Parce que les syndiqués et élus CGT sont des agents comme vous, qu'ils ont d'abord le besoin d'effectuer leur mission professionnelle dans de bonnes conditions

Parce que la reconnaissance de son travail est primordial pour pouvoir se réaliser

Parce que c'est transmettre aux générations futures un système social que nos aïeux ont arrachés et construits avant nous

Parce que réclamer un monde sans discrimination, sans misère, sans exploitation de l'humain est juste naturel

Parce que militer est un droit et une liberté, qui comme tout autre chose, peut être menacé s'il n'est pas développé

Parce qu' il vaut mieux agir que subir

Parce que chacun a sa place à la CGT

Parce que participer, c'est devenir acteur de son avenir